



IFAPME | Les formations IFAPME sont une réponse aux métiers en pénurie !

Quoi ?

Les formations IFAPME liées aux métiers en pénurie ou critiques

Quand ?

06 août 2020

Où ?

Administration centrale

Plus d'infos ?

luca.biancorosso@ifapme.be

L'IFAPME propose près de 200 formations dont des dizaines en lien avec les métiers en pénurie ou critiques. Autant d'opportunités de découvrir ces professions et de décrocher un emploi rapidement !

Avec une offre importante de formations dans des métiers en pénurie ou critiques, l'IFAPME répond aux besoins des entreprises et permet à ses apprenants de trouver rapidement et durablement un emploi. 87% des diplômés IFAPME trouvent d'ailleurs un emploi dans les 6 mois après la fin de leur formation.

A l'IFAPME, il est possible de se former en alternance dans des secteurs très variés comme l'informatique, la construction, la mécanique, le bien-être, l'économie.... Retrouvez nos formations en lien avec la liste des métiers en pénurie ou critiques 2020-2021 sur notre site internet : [les formations IFAPME liées aux métiers en pénurie et critiques \(https://www.ifapme.be/actualites/les-formations-ifapme-sont-une-reponse-aux-metiers-en-penurie\)](https://www.ifapme.be/actualites/les-formations-ifapme-sont-une-reponse-aux-metiers-en-penurie).

Une prime à la formation

Un montant de **350€** est octroyé aux demandeurs d'emploi qui réussissent une formation dans un métier en pénurie. Cette prime est appelée l'« Incitant » ! (<https://www.leforem.be/particuliers/incitant-financier-formation.html>) » !

Elle donne droit à :

Un incitant financier de 350€ ;

Une préparation à un entretien d'embauche ;

La promesse d'un entretien d'embauche : consécutivement au paiement de cette prime de fin de formation, le Forem proposera aux diplômés une ou plusieurs offres d'emploi en lien direct avec leur formation.

A noter que les apprenants demandeurs d'emploi continuent de percevoir leurs allocations de chômage et d'insertion durant leur cursus.

Une formation concrète, sur le terrain

La formation en alternance consiste à apprendre un métier en entreprise (4 jours/semaine max.) tout en suivant des cours dans un Centre de formation IFAPME (1 jour/semaine min.). Les apprenants développent ainsi leurs compétences auprès de professionnels en activité !

La cerise sur le gâteau, c'est de recevoir une rétribution mensuelle (<https://www.ifapme.be/r%C3%A9tributions>) pour apprendre un métier passionnant. Chaque mois, l'apprenant en alternance perçoit une rétribution allant de 270€ à plus de 920€.

Nouvelle Journée Portes Ouvertes virtuelles

Le 16 septembre 2020, L'IFAPME organisera une Journée Portes Ouvertes virtuelles pour la rentrée ! Les Centres de formation proposeront une nouvelle fois des vidéoconférences en direct avec des professionnels du métier. Le programme sera disponible sur www.ifapme.be/jpo2020 (<http://www.ifapme.be/jpo2020>).